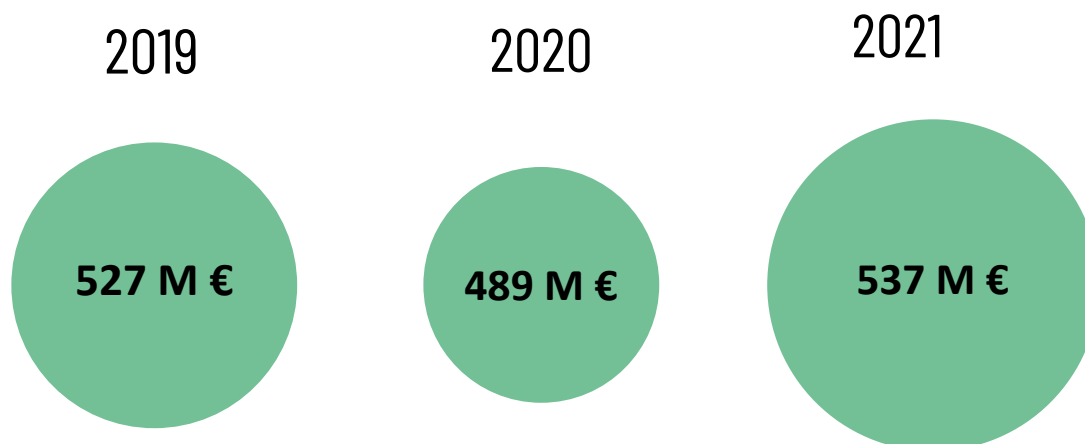


Une évolution à la hausse des ressources

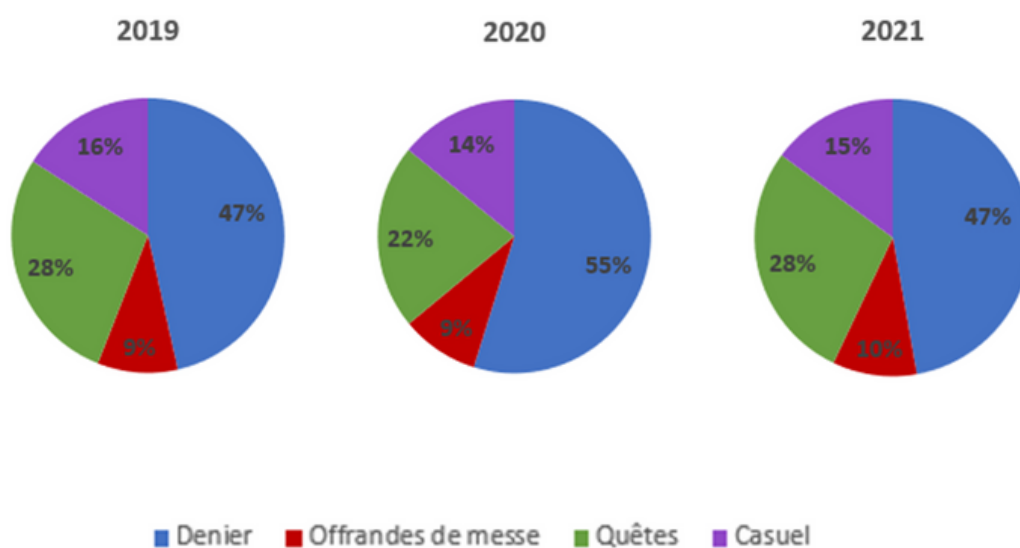


En 2021, le total des 4 ressources s'est élevé à 537 M€, en hausse de 10% par rapport à 2020 et de 2% par rapport à 2019.

Ce montant est le plus élevé enregistré depuis 2017 (541 M€).

Plus de 90 diocèses enregistrent un total des ressources courantes supérieur en 2021 par rapport à 2020.

Répartition des ressources courantes de 2019 à 2021

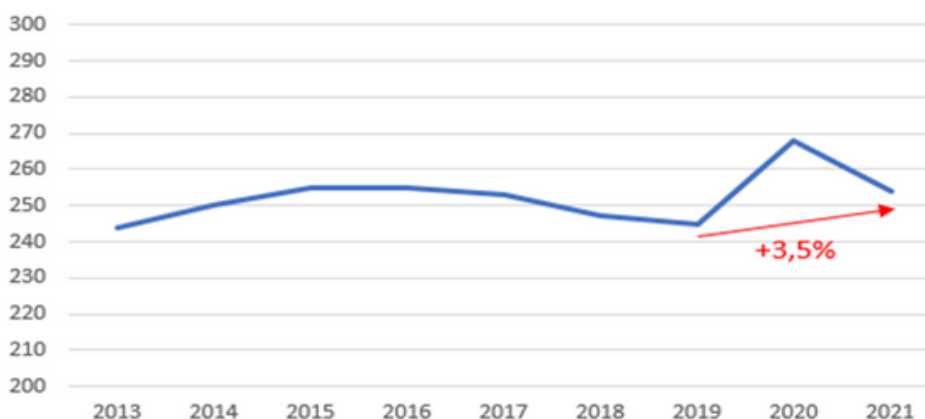


Retour sur 2021 : des dons en hausse (+10%)

En 2020, le confinement, en raison de l'interdiction puis de la restriction des messes et donc l'arrêt de la quête avait eu un impact très lourd sur les finances de l'Eglise, avec un recul des dons pour les paroisses de -22%. Cette chute avait été en partie compensée par une mobilisation des fidèles qui avaient fait progresser leurs dons au denier de +10% par rapport à 2019. La pandémie avait néanmoins entraîné une baisse de -7% du total des dons courants, soit une perte de près de -40M€.

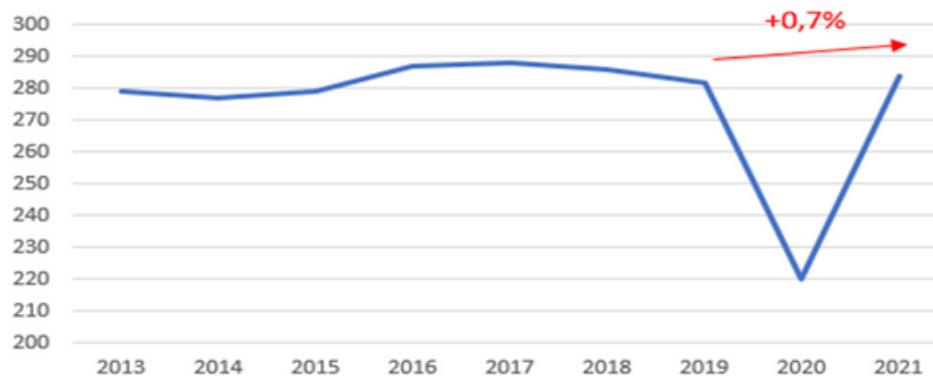
En 2021, malgré des circonstances défavorables (suite de la crise sanitaire jusqu'à l'été, baisse du nombre de donateurs au denier et choc du rapport de la CIASE), les dons à l'Église ont augmenté de +48 M€ soit +10%, avec une consolidation partielle du rebond exceptionnel du denier par rapport à 2020. Le denier reste en 2021 supérieur à son niveau de 2019.

Évolution du denier



Les ressources liées à la liturgie (quêtes, offrandes de messe, casuel) retrouvent leur niveau d'avant la pandémie et le confinement.

Evolution des ressources des paroisses (Quêtes + offrandes de messe + casuel)



Retour sur 2021 : des dons en hausse (+10%)

Les dons courants s'élèvent à un niveau jamais atteint depuis 2017 : 541 M€



Ce résultat de 2021 en hausse montre une fois de plus la générosité, la résilience et l'attachement des catholiques à leur Église malgré les circonstances et les crises qu'elle traverse, notamment le drame des abus sexuels sur mineurs qui ébranle tous les fidèles.

2022 : un contexte de crise économique, marqué par l'inflation et l'explosion des coûts de l'énergie

Pas de bouclier tarifaire pour l'Église et ses paroisses

L'énergie (chauffage, électricité...) représente 11,5% des charges de fonctionnement (hors masse salariale) des diocèses et des paroisses. La flambée des prix de l'énergie et l'inflation devraient entraîner une hausse de +125 M€ (+45M€ en 2022 et +80 M€ en 2023) des charges de fonctionnement hors masse salariale, soit +15% en deux ans.

Tout est mis en œuvre dans les diocèses pour limiter cet impact négatif. Les diocèses adhèrent à des contrats-cadres limitant l'impact de ces hausses, font des économies d'énergie, poursuivent la rénovation thermique des bâtiments, cèdent leurs biens immobiliers les plus vétustes, etc. L'impact de la crise économique se ressent davantage au sein des diocèses et des paroisses car contrairement aux entreprises et aux ménages, ils n'ont pas droit aux dispositifs publics de protection contre les effets de cette crise énergétique.

UN OBJECTIF EN 2022 : pour franchir l'obstacle énergie, augmenter le denier de +20%

Pour faire face à cette crise qui menace directement l'activité liturgique, missionnaire et caritative des paroisses, l'Église lance un appel aux donateurs du denier :

Augmentez en cette fin d'année de +20% votre don au denier 2022, afin de nous permettre de passer le cap de cette année marquée par une forte inflation et surtout par l'explosion des coûts de l'énergie.

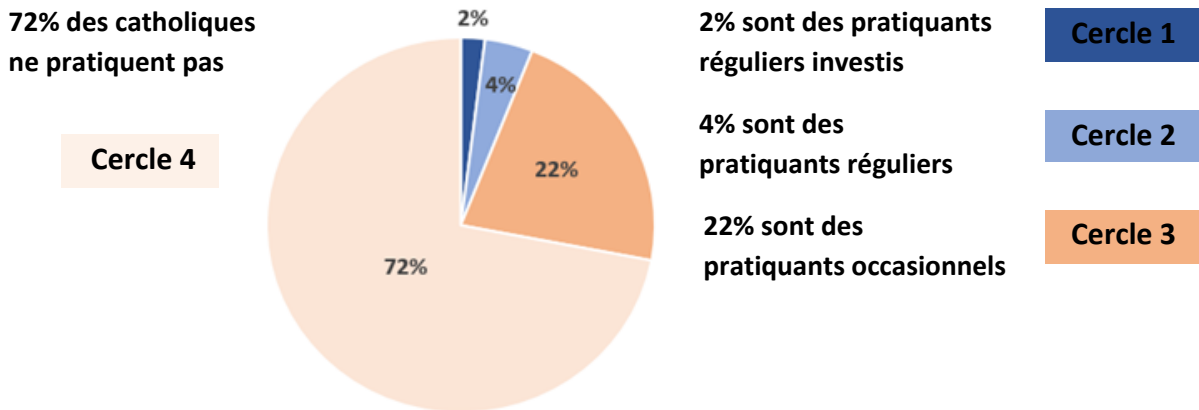
Merci pour votre mobilisation sur denier.catholique.fr !

À noter : cette fin d'année est la dernière occasion de bénéficier de la hausse temporaire de la déduction fiscale de 66% à 75% (dans la limite de 562€).

MERCI à tous ceux qui donnent : catholiques pratiquants et au-delà !

Merci à tous ceux qui donnent !

Près de 50% des français se déclarent catholiques : $\frac{1}{4}$ pratiquent ; $\frac{3}{4}$ ne pratiquent pas.



[Source : étude IPSOS d'octobre 2021]

Pratiquants comme non-pratiquants se déclarent prêts à donner, et donnent.

85% des pratiquants font au moins un don (denier, quête...) à l'Église par an (mais 35% seulement au denier).

59% des non-pratiquants (cercle 4) font au moins un don par an (mais quasiment jamais au denier).

84% des pratiquants et 61% des non-pratiquants disent que l'Église est légitime pour appeler au don.